

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 8 (1924)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

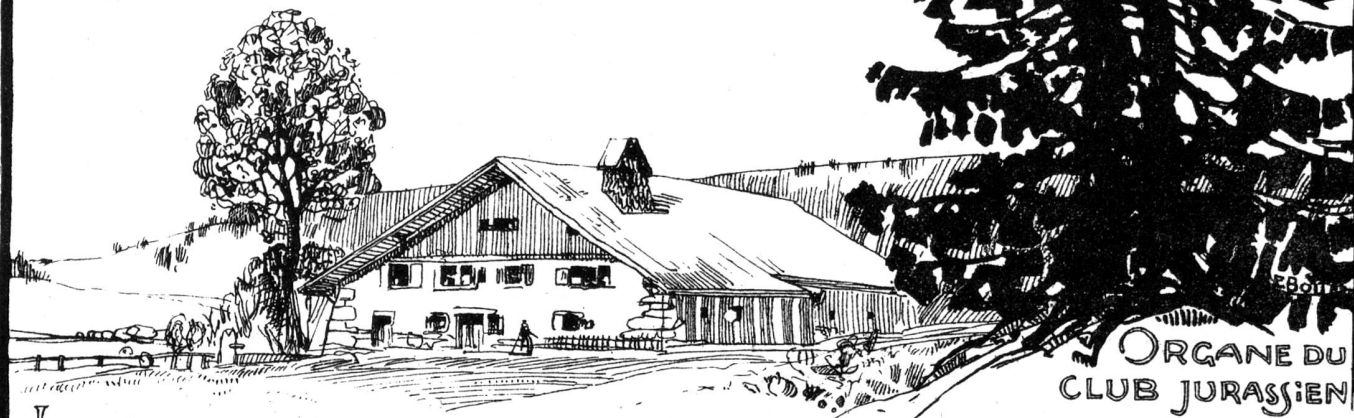
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les trois mois.
II^e SÉRIE : 8^e ANNÉE. — N° 4.
Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1924.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. A. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier. — Abonnement : Suisse, Fr. 2, 50; Etranger, Fr. 3, 50. — Pris dans les Bureaux de Poste: Suisse, Fr. 2, 70. — Etranger: Fr. 3, 90 année entière, envoi comme imprimé recommandé.

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾

(SUITE)

(Le sanglier de la forêt de l'Iter.)

Dans le Rameau de Sapin de Janvier 1882, p. 3, nous trouvons une courte note relatant qu'un sanglier a été tué le 14 Décembre 1881, au-dessus d'Enges, près de Grange-Vallier. Nous avons retrouvé le récit de cette chasse, dû à la plume de feu Louis Favre, membre fondateur du Club Jurassien et collaborateur assidu du Rameau (voir sa biographie, 1891, p. 7). Nous reproduisons intégralement le dit récit :

« Depuis une année, les habitants des pentes de Chaumont et de Chasseral, en particulier ceux d'Enges, de Saignères, de Diesse, de Rods, se plaignaient des dégâts qu'ils observaient dans les pâturages, dans leurs champs de trèfle, d'esparcette, de pommes de terre et dans leurs moissons. C'était de larges espaces labourés, fouillés, retournés, comme moissonnés par un voleur inconnu.

« L'année dernière, les chasseurs avaient lancé un sanglier, et pendant douze jours, ils l'avaient poursuivi inutilement.

« Mercredi 14 Décembre 1881, deux chasseurs d'Enges, Abram Gyger et Louis Veillard, facteur, âgé de 64 ans, trouvèrent les pas du sanglier non loin de chez eux, et les suivirent sur la neige jusque près de Grange-Vallier. Ils n'avaient pas de chiens, mais quelques rabatteurs les suivaient à distance. Faisant une série d'enceintes toujours plus petites, ils finirent par arriver au gîte où la bête se cachait. C'était un fourré

(1) Voir Rameau de Sapin: 1923, N^{os} 1, 3, 5; - 1924, N^{os} 1, 2.

« très épais sur une pente fortement inclinée. L'un des rabatteurs, frère de Gyger, se glissa
 « en rampant dans le fourré. Il était deux heures après-midi. — «Gare, crie-t-il tout à
 « coup, gare!» — Il entend un coup de fusil. Le sanglier, débruchant du bois, a traversé le
 « chemin comme l'éclair. Ils courent sur ses traces; il y a du sang sur la neige; cette vue
 « leur donne des ailes; ils l'atteignent dans un fourré, où le chasseur tire son second
 « coup. L'animal blessé n'en galope pas moins vite et passe près de Veillard qui lui en-
 « voie ses deux coups de chevrotines. Dès lors, la fuite devient moins rapide et trois coups ache-
 « vèrent le solitaire.

« Les chasseurs, ivres de joie, coupèrent un jeune frêne, lièrent les pieds de leur gibier
 « avec leurs ceinturons de faucheur, le suspendirent à la perche, et le portèrent en triomphe
 « au village.

« Ce sanglier, du poids de 105 kilos, dont les défenses mesurent 7 à 8 centimètres, et dont
 « le poil rude est brun foncé, mêlé de gris, a été acquis par le Musée de Neuchâtel (Faune
 « locale). Sa peau de cet animal est si épaisse qu'elle pèse avec la tête plus de 25 kilos; les
 « chevrotines ont eu de la peine à la percer.

« Les rabatteurs qui ont pris part à la chasse, sont les 3 frères Gyger, O.^d Rupp, L.^d
 « Rossel, H. Veillard, H. Richard.

« Je crois qu'on n'a pas tiré de sanglier dans le canton depuis 1850, où les chasseurs
 « de Baudry en abattirent un fort beau au Gor de Brayes (Voir Rameau de Sapin, 1876, n° 11).
 (A suivre).

Is Javre

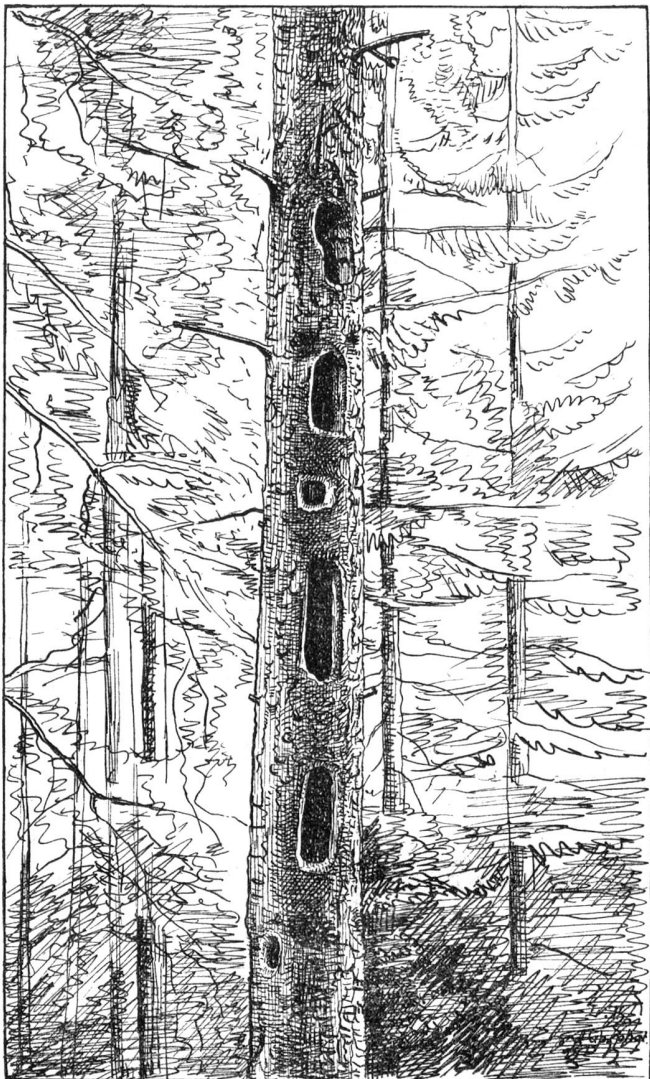
UN NID DE PIVERTS

Les premiers jours d'Avril 1923, un bruit saccadé mais continu, provenant de
 notre vieux cimetière, attira mon attention; l'auteur en était un pivert. Cet oi-
 seau, posé à une hauteur de 7 à 8 m. contre le tronc d'un ailante glanduleux (faux
 vernis du Japon), mettait une grande assiduité à marteler toujours le même endroit
 du tronc, côté lisse. Il préparait un trou lui permettant de perforer une cavité dans l'in-
 térieur de l'arbre pour y abriter son nid. Vivement intéressé par ce travail, je revins
 souvent observer notre mineur. A mesure que l'orifice d'entrée s'agrandissait, le
 pivert devenait moins visible, puis l'on n'entendait plus que les coups donnés à l'inté-
 rieur du tronc. Ce travail avait duré 15 à 20 jours. Le trou d'entrée, de la grandeur
 d'un fond de bouteille à bière, était creusé si régulièrement que l'on pouvait supposer
 une ouverture faite à l'aide d'un vilebrequin.

Malgré notre surveillance, nous n'avons jamais aperçu qu'un seul oiseau à la fois
 aux abords de l'ailante. Nous supposons quand même que le mâle et la femelle se relay-
 aient, la taille et le plumage ne nous paraissant pas toujours identiques.

Le travail achevé, voilà que moineaux et étourneaux du voisinage ont l'inten-
 tion de profiter de ce logis. Les usurpateurs se disputent, tout en transportant à l'in-
 térieur force paille, mousse, plumes et autres matériaux. Pendant deux ou trois jours,
 l'un des deux pics, collé contre un tronc voisin, observe ces allées et venues, puis chassa
 les indésirables à coups de bec; ceux-ci disparurent.

Durant le mois de Mai, il ne nous fut pas possible d'apercevoir les piverts dans
 le cimetière; par contre, nous les observons souvent dans les vergers de Fin de Prax et



Forêt de Malvilliers (Val-de-Ruz)
Sapin creusé par des pics noirs,
durant l'hiver 1923/24 (Dir. Balderer).

dans les buissons du bord du lac.

Il est probable que l'éclosion se produisit du 12 au 14 Juin, car, alors que nous supposons le nid abandonné; le va et vient du couple recommença. Les premiers jours, le mâle et la femelle s'introduisaient rapidement dans le nid pour en ressortir aussitôt; ensuite les cris des jeunes se font entendre; devenus plus forts, ils montrent, au trou du nid, 4 ou 5 longs becs attendant la nourriture apportée par leurs parents. Ceux-ci étaient toujours méfiants, surtout s'il se trouvait quelqu'un dans le cimetière.

Vers les 10 heures, le 25 Juin, les jeunes quittent le nid; peu après, l'un d'eux fut retrouvé crevé dans la cour de l'Hôtel de la Poste; il s'était probablement empêtré dans les fils aériens et avait trouvé la mort.

Notre vieux cimetière constituerait une vraie réserve naturelle, s'il n'était point le terrain de chasse des nombreux chats du voisinage.

Cette même année, un couple de torcols, un couple de ramiers y avaient aussi élu domicile.

St. Aubin, Janvier 1924.

A. Jettierre

UN PASSAGE DE FLAMMANTS ROSES⁽¹⁾

En Mai, nos journaux ont signalé la présence d'un vol de flammants des Anciens (Phoenicopterus ruber antiquorum, Teun.) dans la Suisse occidentale. - Le Bund du 28 Mai 1924, disait: « On a observé, dans la région du lac de Thoune, un vol d'oiseaux inconnus. Le 7 Mai, vers 13 h., une centaine de gros oiseaux, groupés sur une ligne sinuose, volent rapidement près de la surface de l'eau dans la direction de Faulensee-Seissigen. « A 15 h., ils apparaissent près de Spiez en faisant grand bruit et se dirigent vers Thoune, « pour revenir bientôt. Long cou, longues jambes, plumage blanc-rosé, ces caractères suffisent « pour les identifier, ce sont des flammants. »

Dans les premiers jours de Mai, un vol d'oiseaux, de la taille des cigognes, passa vers 21 h. sur Ambrérieux-en-Bugey (France) en criant. Ces migrants prirent la

(1) Voir « Rameau de Sapin », 1 Juillet 1919.

direction du N.-E. après avoir décrit quelques cercles.

Le 13 Mai, M. R. Poncy, de Genève, notre collaborateur, nous écrivait : « Ce matin, à 8 h. 1/4, j'ai vu passer sur le lac à une centaine de mètres de hauteur, une bande de 60 flammants. Ils volaient sur une ligne de front comme des soldats, exécutaient des voltes fréquentes et parfois formaient comme un magnifique nuage rose. Après plusieurs tours et détours, ils disparaissaient vers le Nord, dans la direction des marais de Divonne ».

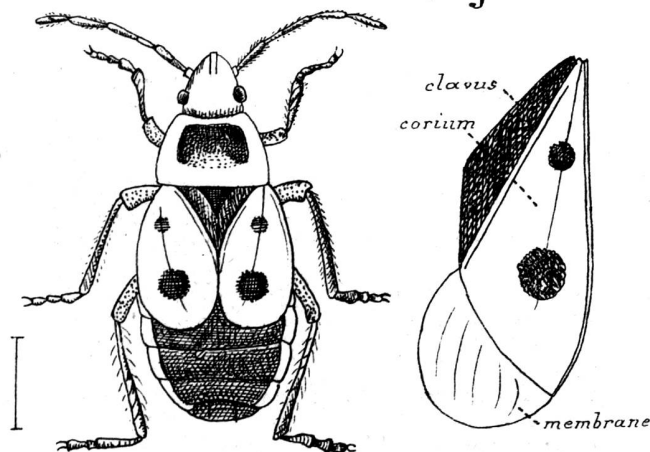
Dans un article paru dans la Diana (Juillet 1924), M. Poncy donne des détails complémentaires dont nous extrayons ce qui suit : « Venant de l'O. et allant à l'E., le vol est observé vers 7 h. 30 à Malagny, près du Creux de Genthod, il traverse le lac et arrive à 8 h. 10 à la pointe de Bellerive, pour passer à Cologny à 8 h. 15. - Le vol est aperçu à 8 h. 22 à Mies et à 8 h. 25 à Coppet, continue sa route le long de la côte et vers 9 h. 15 se pose sur l'eau entre Cougnes et Coppet, repart dans la direction du S.-O. pour repasser sur Genève aux environs de 10 h., fait plusieurs zigzags, remonte au Port-Noir, revient, pique au N.-O. dans la direction de Bossy. Puis ces flammants sont signalés à 10 h. 30 à Versoix, Mies, Coppet, Nyon; rasant l'eau, ils passent devant Messery, redescendent au Sud vers Corsier, traversent sur Versoix et, à 11 h. 30, se posent sur le lac entre Coppet et Hermance; poussés par une légère brise du Nord, ils se trouvaient, à 19 h., devant Anières. Vers 21 h., dérangés par un bateau, ils repartent, et leur présence est de nouveau signalée au large de Versoix, puis à Saint-Julien-en-Genève vers 21 h. 15. Ces migrateurs ont volé le matin durant cinq heures environ à la vitesse de 60 km. à l'heure et se sont reposés ensuite neuf heures en plein lac. »

La Feuille d'Avis de Neuchâtel du 16 Mai communiquait : « Le 14 Mai, à 7 h. 30, un vol de cigognes a passé sur le Locle, venant de la direction de la Chaux-du-Milieu ». Nous pensons que c'était plutôt le vol de flammants continuant ses pérégrinations.

Le 30 Mai, à 6 h., leur passage est de nouveau signalé au-dessus du port de Genève; puis à 6 h. 30 sur Bernex (6,5 km. S.-O. de Genève), - et, de là, le vol se dirige vers le Sud (probablement vol du 13 Mai).

A. M.-D.

LA PUNAISE DE FEU (*Pyrrhocoris apterus*, L.)



Pyrrhocoris apterus, L.

Demi-élytre entière.

D^r B. H., del. ad nat.

C'est une apparition extraordinaire de cette belle espèce de punaise que je voudrais signaler aux lecteurs du Rameau.

Un des derniers jours de Mars 1923, je passais dans la superbe allée de tilleuls bordant la route de Pierre-à-Bot au Plan. Le gazon du talus était couleur de feu; c'était par dizaines de mille que les insectes couraient, affairés, s'arrêtaient, se recherchaient. Le nombre de mâles et de femelles accouplés était consi-

(1) Voir Diana: « A propos d'un passage de flammants roses », par R. Poncy. Juillet 1924; - « Zum Erscheinen des Flamingos in der Schweiz », par Albert Hess, Bern; - Ornithologiste, N^{os} 9, 10, - 1924.

dérable. Je pouvais donc espérer découvrir un nid sous une pierre ou dans quelque autre refuge creusé dans le sol. Mes recherches ne furent pas longues: sous une pierre, je découvris un amas arrondi d'œufs blancs, légèrement allongés (1,5 x 1 millimètre); l'amas d'œufs mesurait lui-même environ 4 cm. de diamètre, et contenait environ 8-9 mille œufs. Les femelles les déposent dans un nid commun, placé sous terre, à proximité de vieux tilleuls. Les jeunes larves se nourrissent de débris végétaux et des sucs d'insectes morts; elles ont l'abdomen complètement rouge et les ailes à peine développées; ce n'est que plus tard que les ailes supérieures, très rarement complètes, apparaissent au fur et à mesure des mues successives. L'adulte présente sur le pronotum une large tache noire, et au milieu des ailes rouges un grand rond noir. Le dos est noir avec les bords rouges, de même que la face inférieure. Les ailes inférieures, membranées, ne se développent que très rarement. (De là son nom: apterus = sans ailes).

La Chaux-de-Fonds.

D^r B. Hofmänner.

APPARITIONS D'ESSAIMS D'INSECTES⁽¹⁾

À propos de l'article paru dans le N^o 2 du Rameau de Sapin, un collaborateur nous communique ses observations:

« Le 17 Septembre 1908, de grands vols de fourmis avaient envahi les bords du Petit lac, près de Genève et le même jour on signalait pareil fait à Bordeaux.

« Le lendemain, trois sternes épouvantails (Hydrochelidon n. nigra) tirées près de la Belotte, ont l'estomac bourré chacune d'une centaine de Formica fusca.

« Le 18 Septembre 1922, une sterne épouvantail a l'estomac rempli des mêmes insectes.

« Parmi les oiseaux qui poursuivent les Insectes au vol, parfois jusqu'à une centaine de mètres au-dessus du niveau du lac, il faut citer les jeunes de la Mouette ricieuse.

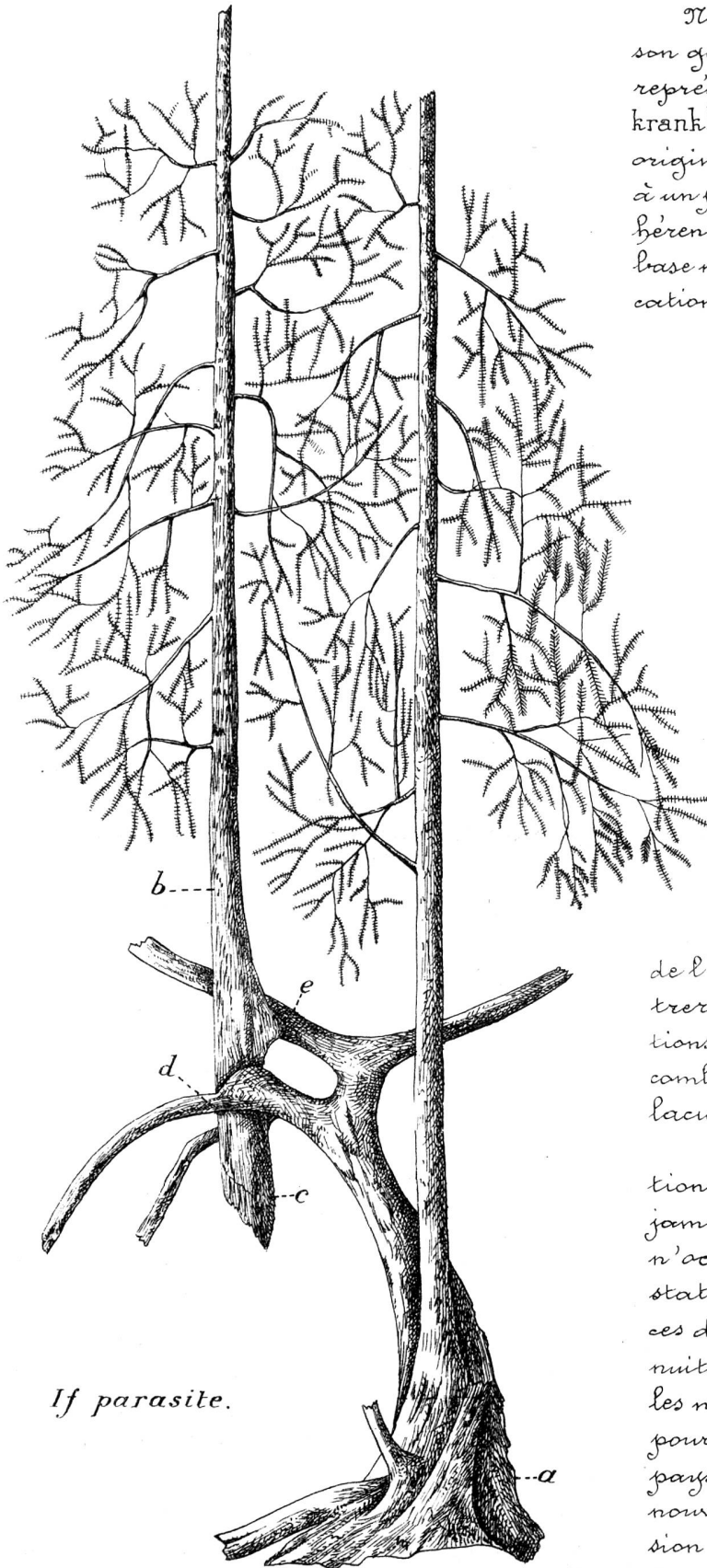
Genève, Mars 1924.

R. Pomy.

PARASITISME ACCIDENTEL CHEZ UN IF

(Voir Fig., p. 42)

À quelque deux cents mètres en amont du pont des Clées, sur l'Arêne, sort du sol, un peu au-dessous de la barrière longeant le sentier des Gorges, une souche d'If (a) qui émet plusieurs dépendances dont quelques-unes sont mortes depuis longtemps. Parmi les vivantes, on en remarque une haute d'environ six mètres (b) portant de nombreux rameaux aux feuilles bien vertes. La base (c) de ce tronc bien rectiligne paraît avoir été sectionnée par un instrument tranchant, car elle est taillée en biseau et la surface de section atteste par sa couleur noire un long séjour à l'air. Cet If n'a donc pas de relation directe avec la terre; il n'y puise pas sa nourriture. À une trentaine de centimètres au-dessus de sa base, l'If est si bien encasté entre deux dépendances (d, e) de la souche, qu'un contact intime s'est établi; les trois pièces sont soudées entre elles et c'est par ces deux surfaces de soudure que doivent passer les matières nutritives nécessaires à la vie de la plante privée de contact direct avec le sol. Il serait intéressant de voir sur des coupes comment les vaisseaux sont reliés les uns aux autres.



If parasite.

Notre If parasite n'est pas unique en son genre de vie. Le Professeur F. Graebner représente dans le *Handbuch der Pflanzenkrankheiten*, 1921, une reproduction d'un original de M^{re} Sorauer. Elle est relative à un pin auquel est soudé par plusieurs adhérences un Pin un peu plus petit et dont la base n'a depuis longtemps aucune communication avec le sol.

Maurice Jaquet

A PROPOS DE L'ÂGE DE NOS STATIONS LACUSTRES

L'introduction des méthodes scientifiques dans les recherches préhistoriques a si profondément modifié l'opinion qu'on se faisait de la vie et des migrations de nos ancêtres qu'il devient nécessaire de remettre de temps en temps les choses au point. Sans aborder ici le problème des différentes vagues humaines qui pénétrèrent l'Europe au cours de l'âge de la pierre, je voudrais montrer, par le simple exposé des constatations faites sur nos grèves depuis 1919, combien le seul problème des stations lacustres présente déjà de difficultés.

Il semblait résulter, de la disposition même de nos stations lacustres, où jamais l'établissement de l'âge du bronze n'occupe le même emplacement que la station néolithique, qu'il existe entre ces deux périodes une solution de continuité, un hiatus, et que, par conséquent, les néolithiques avaient dû disparaître pour une cause quelconque, laissant le pays inoccupé jusqu'au moment où de nouveaux venus en auraient pris possession et y auraient élevé, plus au large, de nouvelles bourgades. Comme les éta-

lissements des uns et des autres étaient édifiés sur pilotis, et que ce mode de construction est encore en usage de nos jours sur des fleuves ou dans des baies tranquilles, on en concluait à des baraques élevées sur l'eau, - donc à des stations lacustres. L'imagination aidant, on tentait même foule de reconstitutions plus ou moins idylliques de ces baraques, et l'on discutait, à grand renfort d'arguments tirés de cerveaux civilisés, sur la forme de ces huttes, et même sur la question de savoir si elles s'élevaient isolées, en groupes, ou massées sur une esplanade. Or qu'en est-il en réalité?

Je ne prétends certes pas pouvoir dès aujourd'hui trancher la question - j'ignore même si elle le sera jamais -, mais j'aimerais mettre en garde contre les erreurs que fait presque toujours commettre une imagination trop peu bridée. Les dernières fouilles de la Commission neuchâteloise d'archéologie préhistorique ayant permis d'établir un certain nombre de faits, il sera peut-être intéressant de les résumer ici, bien qu'ils aient déjà fait l'objet de nombreuses communications dans les publications spéciales. Pour ne pas abuser de la patience du lecteur, je me bornerai, au reste, aux deux points mentionnés plus haut.

Que reste-t-il, après les fouilles à Cuvernier, de la théorie du hiatus? Avant d'aborder l'exposé des faits qui me permettront de répondre à cette question, je crois bon de rappeler que la fameuse division en trois âges, qu'on se représente facilement comme correspondant à la réalité, n'est qu'une division arbitraire, et qu'il n'y a pas plus d'écart entre la fin de l'âge du bronze et le début de l'âge du fer, par exemple, qu'entre le passage tout récent de la locomotive à vapeur à la locomotrice électrique. Le progrès s'est effectué lentement, si insensiblement que ceux qui l'ont vécu ne se sont certes pas douté qu'ils passaient d'un âge dans un autre. La preuve en est fournie par les gisements mêmes où se sont rencontrés les premiers objets de métal, toujours fort rares, et dispersés au milieu du mobilier ancien exactement comme le seraient les locomotives actuelles dans une halle de locomotives. Le cuivre, qui fait la transition entre le néolithique et l'âge du bronze, a été recueilli, à Cuvernier, par exemple, au sommet d'une succession d'établissements néolithiques; et le Musée de Neuchâtel possède une série d'épingles en fer en tout point semblables à celles de bronze, pêchées à Champveveys dans la station lacustre de la fin de la période. Qu'en déduire, sinon l'infiltration lente du nouvel élément?

Mais, s'il n'y a pas eu hiatus, comment, dira-t-on, expliquer que les stations du bronze ne se trouvent jamais édifiées sur les anciens emplacements néolithiques? La raison en est fort simple, et l'exposer m'amène à traiter le deuxième point que je comptais soulever: pourquoi construisait-on sur pilotis?

Soit encore le terrain seul - et non l'imagination - doit nous servir de base. Or l'étude de la stratification de nos stations lacustres nous apprend non seulement que le même emplacement néolithique a été généralement occupé à plusieurs reprises, mais qu'il existe le plus souvent entre chacun des emplacements successifs une strate stérile. La nature de cette strate, composée essentiellement de sable dans lequel se sont incorporées de petites coquilles exclusivement lacustres, révèle l'invasion de la grève par l'eau, - donc un phénomène naturel. D'autre part la constitution de la couche où se recueillent les antiquités - dite couche archéologique - et qui est formée de débris végétaux que le moindre courant eût dispersés, démontre que cette

couche n'aurait pu se déposer dans l'eau. Comment, pour ne citer qu'un seul exemple, s'expliquer la présence au sommet d'une couche archéologique de 0 m. 50 d'épaisseur, d'une grande pierre à moulin pesant au moins 10 kg., si la couche de débris se formait elle-même sous 0,50 ou 1 m. d'eau? Il est clair qu'en tombant de la hutte la dite pierre meulière eût crevé la faible résistance que pouvaient offrir des débris flottants. Si donc elle n'a pas coulé au fond, c'est que la croûte était résistante et que, par conséquent, le fumier lacustre, comme l'appelaient pittoresquement les premiers explorateurs de nos grèves, s'était lentement formé de débris de toute sorte superposés sur un sol stable, donc terrestre. De là la conclusion: les stations néolithiques dites lacustres n'étaient pas édifiées sur l'eau, mais sur terre, ou plus probablement sur marais.

Je ne saurais reprendre ici la série des arguments qui me semblent corroborer cette conclusion destinée à bouleverser bien des convictions; j'insiste cependant sur le fait que non seulement elle correspond à la réalité contrôlable, mais qu'elle répond victorieusement à nombre de questions insolubles pour celui qui croit à des établissements édifiés sur l'eau.

En effet, pour que l'eau constitue un moyen de défense - c'est une des explications données à la construction palafittique - il est nécessaire qu'elle atteigne une profondeur de près d'un mètre. Comment dès lors enfoncer les milliers de pieux de soutènement? Et comme l'opération devient simple s'il ne s'agit plus que de les enfoncer dans un limon à peine solidifié! Comme en outre il est facile de se défendre et contre l'homme et contre la bête féroce quand l'assaillant risque de s'enliser dans ce même limon presque fluide!

N'oublions pas, d'autre part, que la géologie postglaciaire nous révèle l'existence, à une époque qui comprend les temps néolithiques et ceux du bronze, d'une longue période de sécheresse, coupée de quelques retours d'humidité. Il est clair que le niveau du lac devra subir de ce fait une série de fluctuations, et qu'à chaque retour quelque peu prolongé d'humidité correspondra une crue assez sensible pour avoir laissé dans la stratification des traces de son passage. J'ai pu signaler deux de ces crues au moins dans le néolithique d'Auverrier, mais ne puis encore me prononcer pour les stations du bronze qu'il reste à explorer. Si, comme tout permet de le croire, la période de sécheresse atteint son maximum à l'âge du bronze, quoi d'étonnant à ce que le lac ait à cette époque son niveau le plus bas, quoi d'étonnant de même à ce que les stations de l'âge du bronze se trouvent situées passablement plus au large que celles de la pierre? C'est le contraire qui serait anormal!

Et voilà, brièvement résumées, les considérations que l'introduction des méthodes scientifiques dans les recherches préhistoriques permet aujourd'hui de tirer.

Neuchâtel, 21 Fév. 1924.

G. Bourga.

BIBLIOGRAPHIE

Les amis des oiseaux consulteront avec grand intérêt le Catalogue des Oiseaux de la Suisse, de Studer et Fatio, élaboré par ordre du Département fédéral de l'Intérieur (Inspection des forêts, chasse et pêche), par G. von Burg avec le concours de nombreux observateurs de tous les cantons. - Cette XIV^e livraison (Binsons, Gros-lecc, Verdier, Serin, Venturon, Carin, Linotte) contient une foule de renseignements biologiques concernant les espèces ci-dessus énumérées.

Voir suite du Texte: Couverture, p. III.